



Conseil régional de l'environnement de Lanaudière

Plan d'action 2004-2005

- Répondre aux demandes ponctuelles des citoyens et citoyennes concernant des questions ou des problèmes d'ordre environnemental auxquels ils font face et orienter leurs démarches si nécessaire
- Assurer le service aux membres :
 - concerter et appuyer l'action des organisations et individus membres au niveau régional
 - véhiculer les demandes et les préoccupations des membres au niveau national
- Développer la visibilité, l'image et les activités de promotion et de sensibilisation par divers moyens, notamment par la publication du bulletin de liaison « LE CREL EN ACTION », par le développement du site web du CREL et en participant aux activités à caractère environnemental des organismes membres
- Mobiliser le milieu environnemental régional
- Favoriser et développer des activités en partenariat avec les milieux communautaire et social de la région
- Assurer la représentation du CREL auprès des organismes suivants :
 - Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ)
 - Conférence régionale des élus (CRÉ)
 - Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED)
 - Comité ZIP des Seigneuries
 - Table d'harmonisation du parc national du Mont-Tremblant
 - Table régionale sur l'économie sociale de Lanaudière (TRESL)
 - Corporation des sentiers de sports canins de Lanaudière
 - Table de concertation COSE-Ciment Saint-Laurent
 - Table des partenaires du développement social de Lanaudière
 - Table de promotion du bénévolat de Lanaudière
 - Coalition lanauoise sur la mondialisation
- Continuer d'œuvrer au sein du comité exécutif et du comité sur la gestion des matières résiduelles du RNCREQ
- Répondre aux demandes d'avis des divers organismes gouvernementaux ou para-gouvernementaux. En tant que membre du conseil d'administration de la CRÉ, poursuivre la fonction de conseil auprès de cet organisme dans les questions environnementales et à la promotion du développement durable

- Assurer l'exécution des ententes de service contractuelles avec les MRC de Montcalm et de l'Assomption
- Participer aux travaux du conseil d'administration provisoire pour la Ressourcerie d'Autray
- Travailler à l'élaboration de nouvelles entreprises d'économie sociale dans le secteur de l'environnement
- Procéder à la formation d'un comité provisoire de bassin pour le bassin versant de la rivière Maskinongé.
- Travailler en collaboration avec *Les Amis de l'environnement de Brandon* à la mise sur pieds d'un comité de bassin pour le bassin versant de la rivière Bayonne.
- Apporter un soutien technique à *Nature-Action* et aux *Amis de l'environnement de Brandon* dans la réalisation du projet « Impacts des embarcations motorisées sur la qualité de vie des riverains de l'ensemble lac-rivière Maskinongé »
- Piloter la préparation, la présentation pour financement de projets environnementaux et, le cas échéant, les administrer dans leurs phases de réalisation. Les projets envisagés sont les suivants
 - *Phase préliminaire à un bilan environnemental de Lanaudière (en cours)*
 - *Aménagement faunique d'une partie du domaine Val-Pontbriand (en cours)*
 - *Étude de faisabilité pour l'établissement de la Ressourcerie d'Autray (en cours)*
 - *Projet de création de l'Association pour la gestion intégrée de la rivière Maskinongé (AGIR Maskinongé) (en cours)*
 - *Projet d'étude pour le développement du secteur de l'économie sociale en environnement*
 - *Projet « Le point sur l'environnement » (réalisation du bilan environnemental de Lanaudière)*
 - *Projet de récupération des tubes fluorescents dans les écoles de la Commission scolaire des Affluents*
 - *Récupération de vélos usagés en collaboration avec Cyclo Nord-Sud*
 - *Projet de sensibilisation et d'éducation à l'environnement au sein des commissions scolaires*
 - *Projet de sensibilisation à l'impact humain sur les cours d'eau*

Source: Gilles Côté, directeur général.